

GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2012





## Table des matières

### 6 ÉDUCATION PERMANENTE

### 7 L'ASSOCIATION

- > Toujours plus nombreux
- > Les locales
- > Les régionales
- > L'Assemblée générale  
et le Conseil d'administration

### 10 LES CAMPAGNES

- > Élections communales
- > 30 km/h - Redonnons vie à nos rues
- > Campagne « éclairage »

### 12 ACTIONS & PROJETS

### 18 COLLABORATION & PARTICIPATION

- > Les pouvoirs publics
- > Le monde associatif

### 20 FORMATIONS & INFORMATION

- > La formation « Vélo-Trafic »
- > Les formations internes
- > Voyages & journées d'étude





## Le vélo, c'est l'avenir !

**D**epuis ses premiers tours de roue en 1975, le GRACQ – Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens – a parcouru bien du chemin.

Mobilité, santé, économie, environnement... : dans de nombreux domaines, le vélo se pose comme un choix logique, une solution d'avenir. Forts de cette conviction, les cyclistes bénévoles sont toujours plus nombreux à œuvrer au sein de notre association pour assurer à tous de meilleures conditions de déplacement à vélo.

Qu'il s'agisse de la représentation des cyclistes auprès des pouvoirs publics, de l'information des cyclistes, de la sensibilisation du grand public ou de formations, l'année 2012 aura une fois de plus été riche en collaborations, activités et actions en tout genre, afin de donner au vélo la place qu'il mérite.

“

*Le vélo, c'est l'avenir parce que cela a déjà été démontré par le passé ! L'époque actuelle peut, par certains aspects, être assimilée aux temps où la bicyclette s'est développée. Et lorsqu'on voit les évolutions sociales auxquelles le vélo a contribué, on peut espérer de belles choses.”*

– PATRICK

## Pour une mobilité citoyenne

L'évolution des modes de déplacement passe inévitablement par des changements de mentalité et des changements de comportement. Ces changements profonds sont possibles mais nécessitent des évolutions de société importantes. C'est dans ce contexte que notre association a entrepris depuis 2006 une démarche – réussie – de reconnaissance en Éducation permanente auprès de l'actuelle Fédération Wallonie-Bruxelles.

Grâce à un financement quinquennal accordé en 2011, notre association peut renforcer l'action de ses membres militants sur le terrain afin de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- > une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- > des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- > des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique ;

et ceci autour des thèmes « mobilité durable » et « aménagements et infrastructures ».

Le concept d'Éducation permanente est largement transversal et se retrouve dans de multiples actions et projets portés par notre association. Ce rapport d'activités 2012 illustre la diversité des projets menés par nos militants. Les élections communales du mois d'octobre ont tout particulièrement mobilisé les membres du GRACQ : s'il est un moment où une société peut envisager des changements importants, c'est bien à l'occasion de scrutins. Nos militants ont revendiqué de manière générale plus d'attention pour les modes actifs au travers des mémorandums qu'ils ont établis.



“

*Se déplacer à vélo, c'est aussi des rencontres. Pendant quelques mois, j'ai croisé régulièrement un monsieur qui se déplaçait à pied, je le saluais simplement parce que nous nous croisions. Il me répondait en souriant. Un jour, son sourire fut plus large : il était sur un vélo.”* – LUC

Les activités reconnues dans le cadre de l'Éducation permanente sont diverses : elle vont des actions individuelles (comme la participation à des formations dans le cadre de la Bike Experience, la préparation de balades didactiques, la participation à des commissions vélo...) à des actions menées de manière collective (actions éclairage, actions spécifiques des locales...). Sans oublier bien sûr les partenariats avec d'autres associations, comme l'organisation du débat politique autour du plan vélo bruxellois, ou la participation à la plateforme « Ça passe par ma commune ».

Toutes ces activités et la mobilisation accrue de nos militants ont été possibles grâce au renforcement des compétences de nos membres par l'organisation régulière de formations ainsi que par des échanges de bonnes pratiques au travers de rencontres provinciales.



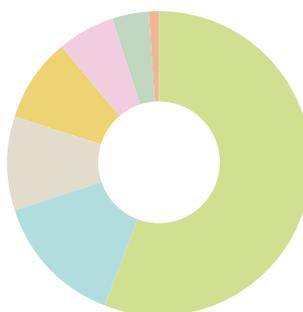
*Si je suis devenue membre du GRACQ, c'est pour arrêter de râler seule dans mon coin et faire bouger les choses. En fait, pour être « actrice » plutôt que « victime ».* – KARINE

## Toujours plus nombreux !

Les cyclistes sont chaque jour plus nombreux sur nos routes, mais aussi plus nombreux à rejoindre notre association ! En décembre 2012, le GRACQ compte 2238 ménages membres, ce qui représente une croissance du nombre d'affiliations de 6 % par rapport à l'année précédente.

La croissance régulière du nombre de membres au sein de notre association se traduit logiquement par un renforcement de nos structures internes. Les bénévoles sont toujours plus nombreux à s'investir au niveau local, au niveau régional, ou dans nos organes décisionnels. Ils sont soutenus dans leur action par les sept permanents qui composent le secrétariat général (6,4 équivalents temps plein).

Membres du GRACQ : répartition géographique



|                |     |
|----------------|-----|
| Bruxelles      | 56% |
| Brabant wallon | 14% |
| Liège          | 10% |
| Hainaut        | 9%  |
| Namur          | 6%  |
| Flandre        | 4%  |
| Luxembourg     | 1%  |

La proportion plus élevée de cyclistes en région bruxelloise comparativement à la Wallonie se reflète dans le profil de notre association : plus de la moitié des membres du GRACQ résident en Région de Bruxelles-Capitale. Néanmoins, on observe une diminution de cette tendance par rapport à 2011, notamment au profit des provinces de Liège et de Hainaut. Le GRACQ gagne donc du terrain en Wallonie !



## Les locales

**A**u cœur de notre action politique communale, se trouvent les groupes locaux du GRACQ, dont les activités ciblent directement les pouvoirs publics et les cyclistes locaux. Grâce à leur connaissance du terrain local, ces militants constituent le véritable moteur du développement cycliste sur le territoire des communes.

“

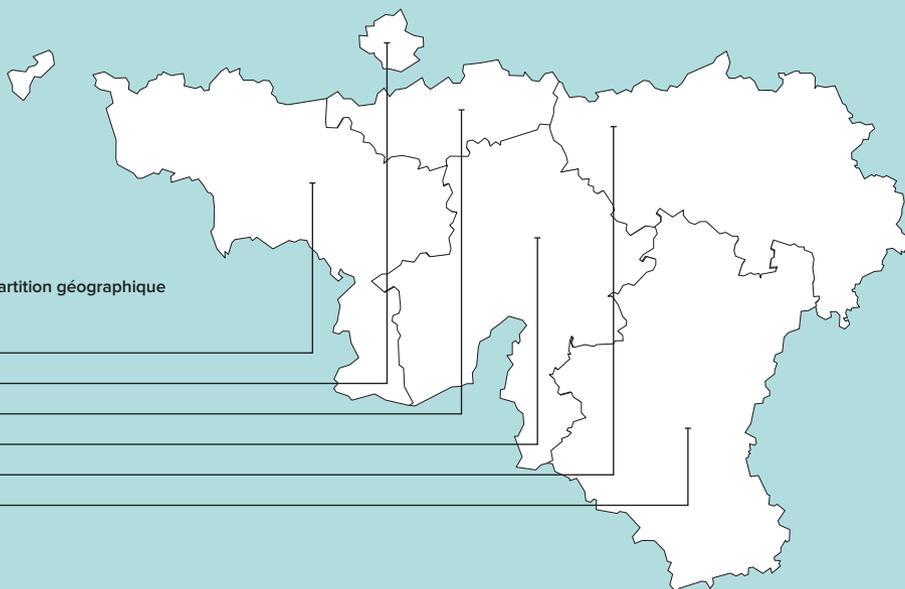
*La nécessité de promouvoir le vélo était tellement évidente que j'étais contente de soutenir une association qui s'en chargeait. Avec le temps, je me suis rendue compte qu'il était impératif de défendre le droit de circuler à vélo dans ma localité et donc de démarrer une locale.”*

– FABIENNE

De plus en plus de citoyens se préoccupent des conditions de déplacement à vélo et souhaitent participer activement à leur amélioration. Cela se traduit sur le terrain par l'augmentation du nombre de locales et de points de contact. En 2012, on en dénombre 68, répartis sur l'ensemble du territoire bruxellois et wallon.

Locales et points de contact : répartition géographique

|                  |    |
|------------------|----|
| ■ Hainaut        | 13 |
| ■ Bruxelles      | 18 |
| ■ Brabant wallon | 18 |
| ■ Namur          | 7  |
| ■ Liège          | 10 |
| ■ Luxembourg     | 2  |



## Les régionales

**E**n Wallonie comme à Bruxelles, les deux sections régionales du GRACQ prennent en charge les problématiques d'ordre supra-local, notamment les questions liées aux matières régionales.

L'action de la régionale bruxelloise est particulièrement visible, au vu du contexte politique tout à fait spécifique de la Région de Bruxelles-Capitale. Son caractère bilingue et son statut européen implique une collaboration étroite de notre association avec les cyclistes du Fietsersbond et de European Union Cyclists'Group (EUCG). En 2012, les activités et revendications de la régionale se sont essentiellement articulées autour de cinq priorités :

- > *une meilleure qualité de l'air ;*
- > *une amélioration de la sécurité routière ;*
- > *une politique de stationnement efficace pour automobilistes et cyclistes ;*
- > *une amélioration des infrastructures cyclables ;*
- > *une véritable politique de lutte contre le vol de vélo.*

Si les travaux de la régionale wallonne sont a priori moins perceptibles du grand public, ils n'en sont pas moins importants. Nos membres collaborent à divers groupes de travail et se penchent sur des dossiers liés aux matières régionales : points noirs sur les voiries régionales, itinéraires longue distance, RER vélo, balisage, collaboration avec la SNCB (gares RER, passages à niveau, intermodalité), commission vélo régionale...

## L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

Nos organes décisionnels peuvent également compter sur l'investissement de nos bénévoles. Au terme de l'année 2012, l'assemblée générale se compose de 65 membres effectifs. Grâce à l'arrivée de nouvelles énergies au sein de l'équipe, le Conseil d'administration, composé de dix membres, atteint les quotas fixés en termes de représentation hommes/femmes et Bruxelles/Wallonie.





**2012** a été marquée par trois campagnes d'ampleur nationale : la campagne « Ville 30 », qui a débouché sur le lancement d'une Initiative Citoyenne Européenne, la traditionnelle campagne de sensibilisation à l'éclairage et, bien évidemment, les élections communales d'octobre !

## Élections communales

L'enjeu majeur pour les locales du GRACQ en 2012 était sans conteste les élections communales d'octobre. Bien plus que le développement du vélo dans nos communes, il s'agit de se positionner sur des thèmes plus globaux : mobilité durable, qualité du cadre de vie, partage de l'espace public, santé publique, participation citoyenne, éducation, cohésion sociale...

Chaque locale a pu bénéficier d'un mémorandum général décliné en fiches thématiques (portant sur les aménagements cyclables, les mesures de sensibilisation et de promotion et les mesures transversales) et l'adapter en fonction du contexte local spécifique.



“

*Le GRACQ doit féliciter pour ce qui est fait mais aussi rappeler inlassablement ce qui reste à faire et proposer des solutions. Le dialogue constant et constructif avec les autorités communales est souvent le point de départ de réalisations utiles aux cyclistes.” – DENISE*

Pour porter leurs revendications auprès des différents partis politiques, les groupes locaux ont rivalisé de créativité : balades avec les candidats, rencontres des partis, débats politiques, rencontres apéritives...

La préparation des élections a également été l'occasion pour une série de locales du GRACQ de rejoindre la plateforme associative « Ça passe par ma commune ». Quinze d'entre elles ont ainsi embarqué à bord du « Petit Train Citoyen » qui a mené les candidats à la rencontre des citoyens et de leurs préoccupations en matière de développement durable.



## 30 km/h – Redonnons vie à nos rues

Il existe depuis plusieurs années déjà un mouvement international pour faire du 30 km/h la vitesse par défaut en agglomération. En 2011, le GRACQ avait fédéré les énergies au niveau belge francophone autour de la campagne « Ville 30, espace à vivre », afin de mettre en avant les nombreux avantages d'un apaisement général de la vitesse (augmentation de la sécurité, de la convivialité, réduction de la pollution et du bruit...). Celle-ci s'est poursuivie en 2012 avec des actions publiques menées localement en régions wallonne et bruxelloise.

Le GRACQ a en outre participé au colloque « Ville 30 » organisé à Bruxelles par l'Institut Belge pour la Sécurité Routière. La rencontre, à cette occasion, d'autres associations européennes actives dans ce domaine a donné naissance à une plateforme citoyenne et a débouché sur le lancement, le 15 novembre 2012, d'une Initiative Citoyenne Européenne. L'objectif est de collecter un million de signatures à l'échelle de l'Union européenne afin que la Commission européenne examine notre proposition – faire du 30 km/h la vitesse par défaut en agglomération – et la traduise éventuellement en proposition législative.



## Campagne « éclairage »

C'est désormais une tradition, les équipes du GRACQ profitent de la période automnale pour faire la « chasse » aux cyclistes mal éclairés. En 2012, pas moins de vingt-trois locales se sont mobilisées entre le 22 octobre et le 12 novembre pour intercepter les cyclistes mal éclairés.

L'objectif de cette action est triple :

- > rappeler aux cyclistes les obligations du code de la route en matière d'éclairage ;
- > sensibiliser les cyclistes, sur le terrain et via les médias, au danger de circuler non éclairé à la nuit tombée ;
- > équiper les cyclistes de l'éclairage réglementaire.

Ce sont ainsi quelque 800 kits d'éclairage qui ont été distribués à Bruxelles et en Wallonie.



**E**n marge des trois grandes campagnes qui ont mobilisé nos troupes, l'année 2012 a été ponctuée de nombreuses actions et revendications ! Voici un aperçu des activités menées tout au long de cette année, bref mais représentatif de la diversité de nos projets et du dynamisme de nos cyclistes bénévoles.

FÉVRIER

### Une Saint-Valentin aux chandelles



Quelle plus belle occasion que la Saint-Valentin pour distiller un message de respect mutuel entre usagers de la route ? Le GRACQ de Schaerbeek et d'Evere sortent le grand jeu et plantent le décor pour distiller leur appel à la courtoisie. À la lumière des bougies et des photophores, les cyclistes distribuent aux automobilistes, cyclistes et piétons des chocolats en forme de cycliste, accompagnés d'une carte de vœux rappelant que l'espace public, ça se partage !

MARS

### Championnat du vol de vélo



Après le lancement du blog « Bye Bye Bicycle » consacré à la problématique du vol, c'est un véritable championnat du vol de vélo qui est organisé en région bruxelloise. Armés de pieds de biche, pinces coupantes et autres disquieuses, nos voleurs s'en donnent à cœur joie : pas un cadenas ne résiste ! Malgré son ton résolument ludique, cette action met en lumière une revendication très sérieuse des associations cyclistes : la mise en place par les autorités publiques d'une véritable politique intégrée de lutte contre le vol de vélo.

MARS

### Rencontre avec le ministre Di Antonio



Les échanges avec nos décideurs politiques restent un aspect fondamental de l'activité de notre association. Le 15 mars, deux représentants du GRACQ rencontrent Carlo Di Antonio, ministre wallon des Travaux Publics et de la Sécurité Routière, afin de faire un tour d'horizon des questions « vélo » liées à ses compétences. Parmi les sujets abordés : la nécessité d'une meilleure prise en compte des cyclistes au niveau des infrastructures routières, la sécurisation des usagers actifs, ou encore le développement du RAVeL.

# ACTIONS & PROJETS

“

*Le vélo est le moyen de transport le mieux adapté à la plupart des déplacements quotidiens. Je me disais que la congestion des villes allait inévitablement finir par ouvrir les yeux des automobilistes coincés dans leurs voitures. Force est de constater que non, il faut les aider. J'ai alors décidé de jouer un rôle actif au sein du GRACQ, pour apporter ma pierre à l'édifice et tenter de faire bouger les choses plus vite.* – RENAUD

AVRIL

## Inauguration de la « balade des poiriers »



La balade des poiriers, c'est 31 kilomètres d'itinéraire balisé autour de la commune de Dalhem, en province de Liège, à la découverte des vergers – bien sûr – mais également du « petit patrimoine ». Ce projet est le fruit d'un véritable partenariat entre le GRACQ de Basse-Meuse, les autorités communales et les associations de tourisme. Il s'inscrit dans celui plus vaste du réseau « Au pays des vergers » qui a pour but de faire découvrir la région et les joies du vélo à un public pas nécessairement familier du deux-roues.

MAI

## Bike Experience



Du 2 au 16 mai, la Bike Experience met en selle plusieurs centaines de nouveaux cyclistes, accompagnés dans leurs premiers tours de roues par un cycliste expérimenté. La troisième édition de cette campagne « vélo » bruxelloise mobilise largement nos militants : de très nombreux Coachs sont recrutés parmi les cyclistes quotidiens du GRACQ. Notre association participe également activement au recrutement de Bikers, au week-end de rencontre ainsi qu'à la formation théorique et pratique des cyclistes !

MAI

## Rencontre au cabinet du secrétaire d'État Wathelet



En vue d'une prochaine réforme du code de la route, le GRACQ et le Fietersbond se rendent au cabinet du secrétaire d'État à la Mobilité, Melchior Wathelet. Les associations rappellent à cette occasion leurs principales revendications : la nécessité de réduire les vitesses en agglomération, l'autorisation pour les cyclistes de circuler à un mètre du bord de la chaussée, le caractère non obligatoire des pistes cyclables. Les associations abordent également la question du « tourne-à-droite » cycliste au feu rouge, récemment adopté par le Parlement, et réclament que soit rapidement résolu le flou juridique qui persiste autour des panneaux B22 et B23.

JUIN

### Remise du pavé d'enfer



Costumes chics et robes de gala : le 28 juin, des cyclistes sur leur trente-et-un décernent à la commune d'Ixelles le très peu convoité « Pavé d'enfer 2012 » pour l'aménagement le plus diabolique en région bruxelloise : la chaussée d'Ixelles. Le podium est complété par Molenbeek et Bruxelles-Ville. Le GRACQ, le Fietsersbond et EUCG entendent ainsi dénoncer le manque de considération de certaines communes pour les normes de sécurité et de qualité des aménagements cyclables.

JUIN

### Maillots jaunes tous les jours à Liège



À une semaine du départ du Tour de France de la Cité ardente, les cyclistes liégeois revêtent leur chasuble fluo et défilent sur le parcours du prologue du Tour afin de rappeler qu'ils sont « maillots jaunes » tous les jours. Si la nomination de Liège comme ville pilote « Wallonie cyclable » a permis de développer de nouvelles infrastructures cyclables, on est cependant bien loin des montants investis pour accueillir l'évènement sportif. Les cyclistes quotidiens réaffirment donc leur volonté de voir Liège passer le grand braquet pour atteindre une part modale vélo équivalente à celle d'autres villes européennes comparables.

JUILLET

### Piste cyclable temporaire rue de la Loi



Le 14 juillet, les cyclistes bruxellois obtiennent l'aménagement temporaire d'une bande cyclable supplémentaire sur la rue de la Loi. Un geste fort réclamé par le GRACQ, le Fietsersbond et EUCG lors de la fermeture des tunnels Loi et Cinquantaire un mois plus tôt. Si leur souhait est exaucé, ce ne sera malheureusement que de courte durée : la piste cyclable sera supprimée prématurément, sans que ne soit envisagée de solution à plus long terme afin de fluidifier la circulation des cyclistes sur cet axe très fréquenté.

AOÛT

### Passage de l'écluse : le défi namurois



Censé améliorer la sécurité des piétons et cyclistes, le portique placé sur l'écluse de La Plante à Namur s'avère surtout un sérieux obstacle sur ce maillon important de la mobilité namuroise. Après plusieurs interpellations restées sans suite, le GRACQ se joint aux riverains pour lancer un défi général à tous les cyclistes, parents avec poussette et autres personnes à mobilité réduite : franchir le fameux portique ! Une action médiatique qui portera partiellement ses fruits puisqu'une solution un peu moins contraignante sera finalement adoptée.

SEPTEMBRE

### Delhaize, un partenaire vélo



Le 6 septembre, des sacoches vélo design débarquent dans les rayons des supermarchés Delhaize, officialisant par la même occasion le partenariat conclu l'année précédente entre le distributeur, le GRACQ et le Fietsersbond. Cette initiative s'inscrit dans un programme plus vaste de sensibilisation des employés et de la clientèle de l'enseigne aux déplacements utilitaires à vélo. Dans ce cadre, Delhaize s'engage notamment à équiper progressivement ses points de vente en parkings vélo de qualité, selon les recommandations des deux associations cyclistes.

SEPTEMBRE

### Le débat « vélo » bruxellois



La Semaine de la Mobilité est l'occasion d'une évaluation : celle de la politique vélo de la Région bruxelloise. L'analyse technique et critique de l'état d'avancement du Plan Vélo est menée conjointement par le GRACQ, le Fietsersbond et EUCG. La ministre des Travaux Publics et le secrétaire d'État à la Mobilité sont invités à réagir à cette analyse en six points (l'objectif de 20 % de part modale du vélo, la problématique du vol de vélo, l'infrastructure, la sécurité et le confort, le principe STOP, budgets et personnel) à l'occasion d'un débat qui rassemble pas moins de 130 participants au Beursschouwburg.

## SEPTEMBRE

Inauguration de la liaison  
cyclable N4/E411

Après quatorze ans de réclamations, de rencontres avec les pouvoirs publics et d'actions de protestation, la ténacité des cyclistes brabançons est finalement récompensée : le 20 septembre, la liaison cyclo-piétonne entre la N4 et l'E411 à Louvain-la-Neuve est inaugurée à l'initiative du GRACQ. L'évènement, qui rassemble divers représentants officiels et de nombreux cyclistes des environs, est l'occasion de revenir sur l'historique de ce maillon essentiel pour la circulation locale, mais surtout de fêter l'heureux dénouement de cette saga cycliste.

## OCTOBRE

Neuf ans  
de « bulletins vélo »

Pour la neuvième année consécutive, les groupes locaux du GRACQ de Chastre, Gembloux, Perwez, Sombreffe et Walhain remettent à leurs échevins respectifs le « bulletin vélo », qui évalue annuellement la politique cyclable de la commune. Walhain fait course en tête avec 71 %, suivie de près par Gembloux (70%), deux communes qui partagent également le rôle de ville pilote dans le cadre du plan Wallonie cyclable.

## NOVEMBRE

Les SUL  
en nocturne

En complément de la campagne « éclairage », le GRACQ de Mouscron organise une balade nocturne empruntant un maximum de sens uniques limités (SUL) dans le centre-ville. Premier objectif : sensibiliser les quatre-vingt participants à la question de l'éclairage ainsi qu'à celle de la circulation dans un SUL. Mais cette action largement médiatisée est aussi l'occasion pour les cyclistes mouscronnois d'attirer l'attention des autorités communales sur les SUL promis de longue date et toujours en attente d'être concrétisés.

DÉCEMBRE

## Joyeuse Saint-Nicolas !



6 décembre oblige, le GRACQ joue les « Saint Nicolas » pour les cyclistes ! À Ottignies, Ixelles ou encore Evere, les équipes du GRACQ sont de sortie pour distribuer friandises et petits accessoires réfléchissants aux courageux cyclistes qui affrontent une météo plutôt capricieuse. Une manière sympathique et toujours très appréciée de les remercier d'avoir fait le choix du vélo pour leurs déplacements.

DÉCEMBRE

## Dix bougies pour les SUL



C'est autour d'un énorme gâteau que le GRACQ de Nivelles fête les dix ans de l'arrêté ministériel rendant obligatoire l'instauration, sous certaines conditions, des sens uniques limités (SUL). Cette fête est surtout l'occasion pour les cyclistes nivellois de rappeler que la réglementation est encore trop peu respectée en Wallonie. Si la commune se montre bonne élève en la matière, certains sens uniques situés sur des voiries régionales ne sont toujours pas convertis en SUL, en dépit des demandes répétées du GRACQ.

“

*J'ai décidé de m'investir dans les actions sur le terrain, grâce auxquelles j'ai redécouvert des plaisirs simples comme balayer une piste cyclable, jouer à l'éclairagiste, distribuer des chocolats aux « cyclistes enfermés dans les voitures », baliser des balades vélo...” – MARIE-ANNE*

## Les pouvoirs publics

L'activité de représentation des cyclistes est importante pour faire valoir nos droits et nos attentes. Les réglementations en vigueur dans les deux régions concernées par notre association permettent d'ailleurs cette représentation de manière officielle, qu'il s'agisse de bénévoles ou de permanents de notre association, et à différents niveaux de pouvoir.

Au **niveau fédéral**, le GRACQ est représenté à la Commission Fédérale de la Sécurité Routière. Un lieu particulièrement stratégique pour faire entendre la voix des cyclistes, car le GRACQ y siège au milieu d'autres groupes de pression (autos, poids lourds...) aux intérêts souvent divergents.

Compte tenu de la régionalisation de la sécurité routière, notre association est également représentée au sein du récent Conseil Supérieur Wallon de la Sécurité Routière. Le GRACQ a également contribué à plusieurs recommandations concrètes émises lors des États Généraux Wallons de la Sécurité Routière en juin 2012.

Au **niveau régional**, le GRACQ participe aux commissions vélo : c'est l'occasion d'y aborder les politiques cyclistes régionales en général.

En Wallonie, la commission vélo supervise les guides d'aménagements cyclables, le développement du vélo-tourisme, l'intermodalité avec les TEC, les dix communes pilotes, les observatoires du vélo et, plus globalement, la bonne application du plan « Wallonie cyclable ».



*L'un des défis majeurs du GRACQ, c'est de réussir à la fois à se faire accepter comme un interlocuteur crédible des pouvoirs publics, mais en même temps à conserver l'esprit critique et le côté militant qui en font tout l'attrait.*” – YVES

En Région de Bruxelles-Capitale, notre association a analysé les plans de nombreux (ré)aménagements de voiries d'intérêt régional, la faisabilité de la mise en place des tourne-à-droite cyclistes, le plan régional de stationnement... Le suivi de l'avancement des itinéraires cyclables régionaux est également un sujet récurrent. Le GRACQ siège également officiellement à la Commission Mobilité régionale de Bruxelles. Les membres de cette commission sont d'ailleurs validés par le gouvernement bruxellois. Notre association y rapporte notamment les décisions de la Commission vélo et émet des avis officiels concernant les sujets d'actualité en matière de mobilité.

Le **niveau communal** est principalement couvert par nos membres bénévoles qui participent aux enquêtes publiques, aux commissions consultatives d'aménagement du territoire et de la mobilité mais aussi aux commissions vélo là où elles existent. Le contact au niveau local est primordial car de nombreux enjeux se règlent à ce niveau en matière d'aménagement de voirie et d'infrastructures cyclables mais aussi de plans communaux de mobilité. L'année 2012 a été assez riche en matière d'interventions du GRACQ, notamment par l'application des audits « BYPAD » permettant de dresser le bilan de la politique cyclable dans plusieurs villes et communes wallonnes et bruxelloises.

# COLLABORATION & PARTICIPATION



Enfin, au niveau local également, le GRACQ se pose en véritable acteur citoyen : de nombreuses collaborations, ponctuelles ou de plus longue haleine, se nouent sur le terrain avec divers partenaires du monde associatif mais pas uniquement :

- > la rencontre avec la Fédération royale des commerçants hutois ;
- > les nombreuses balades pédagogiques organisées avec la Ligue des Familles ;
- > la participation des scouts de Marche-en-Famenne à l'animation d'une action « Ville 30 » ;
- > le ramassage scolaire à vélo organisé en collaboration avec l'Athénée de Visé ;
- > la participation du GRACQ aux « Vélocaffiets » du Contrat de Quartier Sceptre à Ixelles...

... ne sont que quelques exemples de la richesse des partenariats noués par notre association.

## Le monde associatif

Qu'il s'agisse de collaborations, de concertation ou encore de participation à des plateformes, l'action du GRACQ s'inscrit plus largement dans la mouvance associative.

De par leur objet social, les associations cyclistes (Pro Velo, CyCLO, EUCG, les ateliers de la rue Voot, Rando-Vélo, Dynamobile...) sont des partenaires privilégiés du GRACQ. Au niveau fédéral comme en région bruxelloise, le GRACQ agit en étroite collaboration avec son homologue néerlandophone, le Fietsersbond. Au niveau européen également, notre association fait entendre sa voix au travers de la Fédération Européenne des Cyclistes (ECF) dont elle est membre fondateur.



Mais les collaborations débordent du seul mouvement cycliste : le GRACQ est membre des fédérations Inter-Environnement Bruxelles et Inter-Environnement Wallonie par l'intermédiaire desquelles il milite conjointement avec d'autres associations actives dans le domaine du développement durable.





## La formation Vélo-Trafic

Circuler à vélo en ville n'est pas dangereux en soi, à condition de maîtriser les gestes qui permettent d'éviter les pièges de la circulation. Apprendre les règles et les réflexes pour circuler en toute confiance dans le trafic, c'est précisément l'objectif de la formation « Vélo-Trafic ».

Ces formations d'une demi-journée sont assurées par nos moniteurs bénévoles et s'adressent à un public d'adultes et d'adolescents. Vingt-et-une « Vélo-Trafic » ont été programmées en 2012. Si les formations sont dispensées à un rythme mensuel au départ du Cinquantenaire à Bruxelles, certaines sont organisées ponctuellement à Watermael-Boitsfort, Namur et Braine-l'Alleud.

Un financement du gouverneur de la province de Liège, destiné à promouvoir la sécurité des cyclistes, a en outre permis de renforcer nos formations en province de Liège. Les cyclistes liégeois ont donc pu bénéficier cet automne de Vélo-Trafic gratuites à Huy, Liège, Verriers et Wanze.

“

*Chaque personne qui suit la formation Vélo-Trafic et décide grâce au cours qu'il est possible de faire du vélo constitue une victoire.*” – TIM



## Les formations internes

Afin de soutenir ses membres et de les outiller au mieux dans leur activité militante, le GRACQ propose à ses membres actifs un programme de formations variées. En 2012, sept formations ont été organisées, portant sur des contenus (aménagement cyclables : notions théoriques, visite de terrain, planification et participation) mais également sur des compétences (utilisation du site web et de la base de données, être responsable d'une locale, communiquer avec les médias...).



## Voyages Et journées d'étude

Si notre association est active en région bruxelloise et en Wallonie, elle n'en reste pas moins ouverte sur ce qui se passe hors de nos frontières. Ainsi, l'expertise « vélo » du GRACQ se nourrit également de rencontres et d'expériences étrangères : les bonnes pratiques glanées dans les pays voisins sont une source constante d'inspiration.

Mais il n'est parfois pas nécessaire de voyager hors de nos frontières pour découvrir de bons exemples, ainsi qu'en témoigne l'excursion du GRACQ de Charleroi à Gand. La découverte de la politique cycliste développée par la ville depuis un quart de siècle a de plus été l'occasion, pour nos militants carolos, d'échanger avec leurs homologues du Fietzersbond local.

Toutes les connaissances ainsi accumulées trouvent un écho dans nos différentes publications, et plus spécifiquement au travers de la lettre d'information électronique « Politiques cyclables », qui diffuse bonnes pratiques et initiatives vélo originales auprès d'un public de décideurs (autorités politiques, administrations, entreprises...).

Notre association a ainsi été représentée à la première « Rencontre Nationale du Vélo » à Paris ainsi qu'à la journée CYC'LAB à Bordeaux. Mais l'année 2012 aura été marquée plus spécifiquement par deux voyages d'étude : l'un à Eindhoven, organisé par le Service Public de Wallonie dans le cadre de Wallonie cyclable, et l'autre à la découverte de Strasbourg, Fribourg, Bâle, Berne, Bienne et Coire. Ces deux voyages d'étude ont aussi permis de comparer deux politiques très différentes : d'une part l'approche suisse, qui privilégie la mixité du trafic au sein d'un même espace public, et d'autre part l'approche néerlandaise qui favorise quant à elle la séparation des différents modes de déplacement.





### Secrétariat général

Maison des Cyclistes de Bruxelles  
Rue de Londres 15  
1050 Bruxelles  
T 02 502 61 30  
info@gracq.org



### Secrétariat wallon

Maison des Cyclistes de Namur  
Place de la Station 1  
5000 Namur  
T 081 22 35 95  
wallonie@gracq.org



[www.facebook.com/gracq](http://www.facebook.com/gracq)  
[www.twitter.com/gracq](http://www.twitter.com/gracq)

[www.gracq.org](http://www.gracq.org)

Avec le soutien de :



Éditeur responsable : Bernard Dehaye  
Rue de Londres 15 – 1050 Bruxelles

Mise en page : Pascal-Emmanuel – In-Octavo

Photos : Françoise Waltéry, Felipe Briceno, Jesus Fernandez





